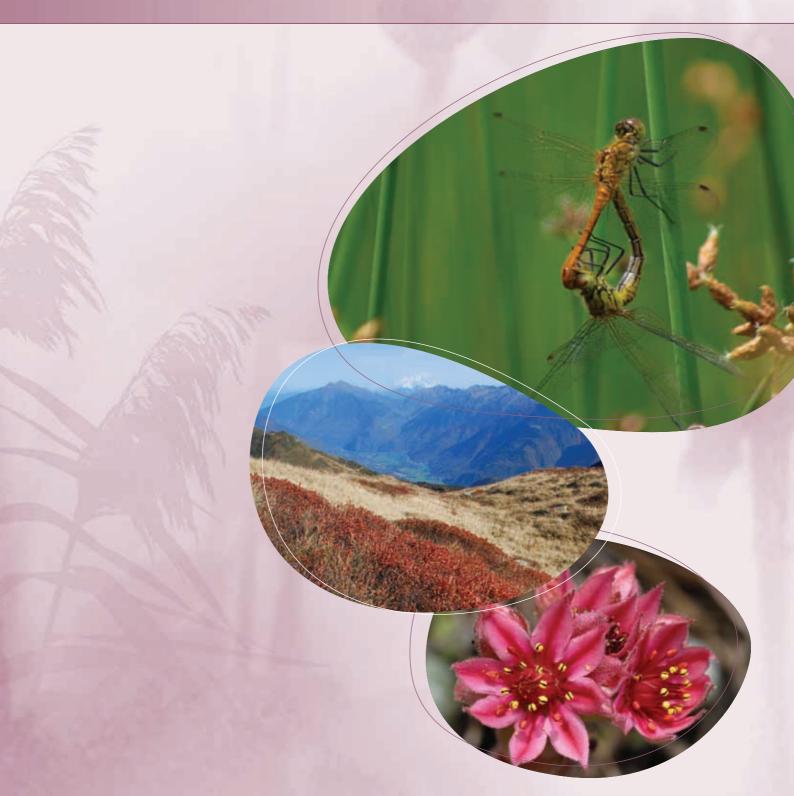


La Feuille et la Plume n°69 Avril 2014

Rapport d'activités



Le **CEN** Savoie



Edito p. 2 **Nos Missions** Connaître p. 4 p. 6 Protéger Gérer p. 8 p. 10 Sensibiliser Animer p. 12 Les territoires en 2013 Avant-pays savoyard p. 14 Lac du Bourget p. 16 et ses montagnes Chambéry p. 18 Cœur de Savoie p. 20 Maurienne p. 22 Tarentaise - Vanoise p. 24 Albertville - Ugine p. 26 La vie du CEN Savoie Les chiffres p.28 Eléments financiers p.29 Statutaire p.30 L'équipe p.31



La publication de ce rapport annuel 2013 coïncide avec la fin de mon mandat de Président du CEN Savoie. A travers ces quelques lignes, je souhaiterais témoigner de

l'immense plaisir que j'ai eu, pendant ces trois années, à contribuer au développement de cette structure.

La force du Conservatoire réside bien évidemment dans ses compétences techniques mais également et avant tout dans sa capacité à faire émerger le dialogue, dans le respect de points de vue parfois divergents, dans le maintien de relations humaines de qualité.

Je remercie l'ensemble des administrateurs qui, durant ces trois années, m'ont accordé leur confiance et ont toujours su donner la priorité, audelà de leurs convictions et positionnements personnels, à la formidable mission du conservatoire. La grande sérénité, parfois convivialité, qui ont prévalu lors de nos réunions de bureau ou du conseil d'administration, sont un bien précieux pour l'avenir. Je tiens également à remercier l'ensemble de l'équipe technique, qui a su déployer de manière ininterrompue, avec professionnalisme et engagement, son action au service de la nature savoyarde et plus particulièrement le directeur qui a su comprendre et intégrer très rapidement les enjeux et l'état d'esprit du conservatoire, m'accompagnant dans une collaboration aussi efficace qu'exceptionnelle.

En ce printemps 2014, d'autres mandats débutent ! De nouvelles équipes municipales se mettent en place et vont jouer un rôle majeur dans la gestion de nos territoires.

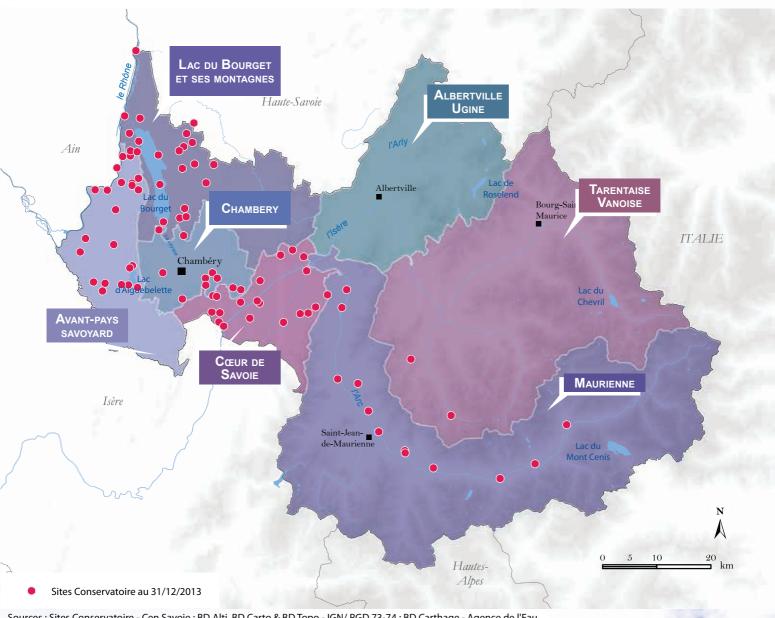
Je souhaiterais souligner l'importance du rôle que peut jouer le conservatoire à leurs côtés. Au-delà de ses compétences de concertation et d'appui technique, le conservatoire se distingue par sa propension à prendre du recul, par sa vision globale et finalement par sa capacité à anticiper les enjeux et à être force de proposition pour construire une vision prospective de nos territoires. Ne comptez certes pas sur lui pour vous proposer un futur dans lequel les espèces et milieux naturels sont absents où relégués au rang de décoration optionnelle! Vous pouvez par contre vous fier à sa capacité à prendre en compte l'ensemble des enjeux socio-économiques qui se présentent à nous.

Ce rapport annuel vous donnera un apercu succinct mais fidèle de la diversité des actions conduites par le CEN Savoie pendant l'année 2013, première année de mise en œuvre du plan d'action quinquennal lié à notre agrément conjoint Etat - Région délivré en avril 2013. J'adresse nos plus sincères remerciements aux partenaires techniques et financiers qui nous permettent, au quotidien, de contribuer à préserver des milieux vivants et diversifiés. La nature est plus que jamais sous pression et la mobilisation de toutes les énergies pour participer à sa préservation reste un enjeu fondamental qui continuera à guider l'action du Conservatoire.

Bonne lecture à tous.

Philippe GamenPrésident,
CEN Savoie





Sources : Sites Conservatoire - Cen Savoie ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74 ; BD Carthage - Agence de l'Eau Réalisation : SIG/ Cen Savoie, mars 2014

Nombre de communes sur le département : 305 Nombre de territoires en Savoie : 7

Superficie du département : 6 260 km²

Nombre de sites Conservatoire : 89 Nombre de territoires avec sites CEN : 6

Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN: 1003.5 ha

Nos missions connaître



e CEN Savoie contribue, année après I année, à accroître la connaissance des milieux et des espèces remarquables de Savoie. Des initiatives comme RhoMeO, le plan national d'action en faveur de la cistude ou encore l'Observatoire de la biodiversité de Savoie démontrent cependant que son travail s'inscrit essentiellement dans un cadre partenarial. Enfin, l'année 2013 aura vu plusieurs initiatives de longue haleine déboucher sur des réalisations concrètes, les plus significatives étant la cartographie départementale des corridors biologiques et « la boîte à outils de suivi des zones humides ».

2013 : année charnière pour l'Observatoire de la biodiversité de Savoie



En 2013, l'Observatoire de la biodiversité de Savoie a entamé les réflexions sur la production d'indicateurs visant à évaluer l'état des connaissances naturalistes sur le département. Deux indicateurs ont été choisis et calculés pour permettre d'identifier les secteurs savoyards sous-prospectés: le nombre d'observations et le nombre de sorties sur le terrain. Afin d'affiner les analyses, des déclinaisons ont été produites (par communes, par groupes d'espèces...).

Sous l'égide de l'Observatoire, ces premières analyses ont été valorisées lors d'une « journée naturaliste ». Le 30 novembre dernier, dans ce cadre et à l'occasion des 50 ans du Parc National de la Vanoise, différents acteurs naturalistes du département sont venus exposer le bilan des connaissances et des travaux menés sur des grands groupes d'espèces (mammifères, oiseaux, insectes, flore...).

Une journée réussie qui a démontré, d'une part l'énorme travail et la forte implication des naturalistes, et d'autre part l'importance de l'Observatoire de la biodiversité dans le rôle de mutualisation des efforts et d'amélioration des connaissances. Dès 2014, ces indicateurs seront utilisés pour inviter les naturalistes du département à parcourir les secteurs « peu observés » en Savoie.

www.biodiversite-savoie.org

Chiffres clés:

5 218 espèces recensées **712 202** observations (15 000 visites sur le site)



Des journées techniques « cistude » réussies

Les 7 et 8 février 2013 à Aix-les-Bains, 70 personnes se sont rassemblées pour cette espèce dans le cadre du Plan National d'Action qui lui est dédié, animé par le CEN Savoie. Scientifiques, gestionnaires, administrations et associations ont ainsi pu échanger sur la réintroduction, la génétique, la sensibilisation, le suivi ou la lutte contre la tortue



de Floride. Au-delà des exposés, des contacts se sont noués entre acteurs qui n'ont guère l'habitude de collaborer, comme les parcs animaliers, laboratoires et gestionnaires d'espaces protégés.



Suivi pelouses sèches

En 2013, le suivi des pelouses sèches a porté sur l'évaluation des espèces patrimoniales ainsi que sur les effets du pâturage. Parmi les espèces suivies figurent l'orchis punaise en Maurienne, la leuzée conifère, l'azuré du serpolet à Challes-les-Eaux et les tulipes de Savoie ainsi que la fausse orcanète des sables à St-Julien-Montdenis. Deux sites pâturés ont fait l'objet de protocoles spécifiques pour mesurer l'impact du pâturage sur la repousse des ligneux et sur le retour de la diversité floristique. Ces protocoles consistent en des relevés flore le long de transects aux Altesses (Lucey) et sur un réseau de 18 placettes flore à la Générale (Montmélian).

Un inventaire finalisé!

Sous l'égide du comité départemental de la Trame Verte et Bleue (TVB - pilotage : DDT / CG73 / CEN), le CEN Savoie a finalisé l'inventaire des corridors structurants de la Savoie au 1/25000e. Bientôt téléchargeable sur le portail des territoires, cet inventaire a alimenté les cartographies des Schémas de cohérence territoriale (SCot) et du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Il reste aux Plan locaux d'urbanismes (PLU) à le compléter en identifiant les corridors locaux et aux acteurs à s'approprier cette nouvelle information, qui outre un aménagement raisonné du territoire, pourra conduire à des projets de restauration.

Sortie de la Boîte à outils RhoMéO

Le 2 février 2014, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, a été dévoilée la boîte à outils de suivi des zones humides, principal aboutissement du programme RhoMéO. Elle vise à répondre à la question apparemment simple de savoir si une zone humide est en bonne santé ou si son état se dégrade. Pas moins de 30 structures, soit près de 120 personnes partenaires de ce programme initié en 2009, ont relevé le défi technique et méthodologique, en mobilisant leurs expertises pour concevoir et tester différents indicateurs de l'évolution de ces milieux sur plus de 200 sites dans le bassin Rhône-Méditerranée. Le résultat est désormais en ligne à l'adresse :

www.rhomeo-bao.fr



Destinée à tous les gestionnaires, elle regroupe 13 indicateurs qui présentent différentes originalités :

- une approche scientifique et technique éprouvée et cohérente;
- une description précise des protocoles à mettre en œuvre et le cas échéant, des matériels requis;
- une estimation du coût et du niveau de compétences nécessaire;
- une fiche facilitant l'analyse et l'interprétation des données.

Les partenaires du programme RhoMéO s'attachent désormais au déploiement, à la promotion de la boîte à outils ainsi qu'à l'accompagnement des gestionnaires pour l'utilisation des indicateurs.



Nos **missions** protéger



ans un contexte foncier de plus en plus « tendu », le CEN Savoie poursuit inlassablement son action foncière en articulant différents outils (acquisitions, conventions d'usage, prêt à usage ou commodat) et en recherchant la meilleure efficacité en fonction du contexte local. Signe positif, le partenariat avec les collectivités s'étend progressivement et se traduit concrètement par l'accroissement des acquisitions en indivision ou la signature de convention de gestion. Il se traduit également, dans certains cas, par une approche concertée visant à confirmer la vocation « naturelle » de différents espaces dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT...).

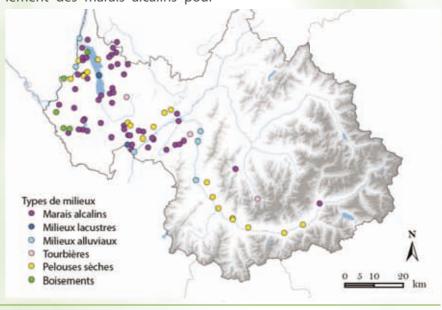
Bilan de l'action foncière

C'est par la maîtrise foncière que les Conservatoires d'espaces naturels fondent leur action de préservation des milieux et des espèces. Cette maîtrise foncière s'obtient à l'amiable, par des acquisitions de terrains ou la signature de conventions avec les propriétaires.

En 2013, 40 ha de surfaces nouvelles sont venus s'ajouter à la maîtrise foncière existante : 30 ha en conventions et 10 ha acquis. Bien que plus faibles en superficie, les acquisitions dominent en nombre par rapport aux conventions : 16 actes ont été signés, soit plus de 60 % de l'ensemble « actes de vente + conventions ». Illustration du petit parcellaire savoyard, la superficie moyenne par acquisition est de 61 ares!

Comme à l'accoutumée, la maîtrise foncière concerne principalement des marais alcalins pour 30 ha. Mais une part non négligeable a été faite aux écosystèmes forestiers ou alluviaux, avec une nouvelle acquisition dans le boisement sur calcaire de Gave Cattin à La Balme (2,5 ha) et l'acquisition en indivision avec la Commune des Marches de 3,5 ha de forêt alluviale en bordure du Glandon.

Environ 5 ha d'acquisitions ont été le fruit d'opportunités : veille foncière par l'intermédiaire de la SAFER ou contacts directs de la part de propriétaires. 5 ha également d'acquisitions et de conventions d'usage sont issus d'animations foncières effectuées par la SAFER et financées par des démarches contractuelles de territoires. En 2013, prennent également effet des conventions avec des collectivités sur près de 30 ha : Commune de Bourgneuf, de St-Julien-Montdenis, Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val Coisin.





Deux nouveaux sites sous maîtrise foncière en 2013 :

- Opportunité de signature d'une convention d'usage sur une parcelle du marais des Potis à Drumettaz-Clarafond (territoire du lac du Bourget et ses montagnes);
- Acquisition de deux parcelles de pelouse sèche d'intérêt floristique à Fréterive (Combe de Savoie).



Inscrire les espaces naturels remarquables dans les documents d'urbanisme

Les documents d'urbanisme, notamment les plan locaux d'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriale (SCoT), permettent à l'aide de zonages, d'assigner des vocations à des espaces ou des parcelles.

Grâce aux inventaires réalisés (zones humides, pelouses sèches, corridors) et à leur porter à connaissance par l'Etat, les collectivités en charge de la rédaction ou de la révision de ces documents d'urbanisme ont en main l'information ; il leur revient alors d'effectuer ces zonages et de garantir une vocation « naturelle » aux espaces remarquables, étape cruciale pour leur préservation.

À titre d'exemple, la cartographie des corridors réalisée en Taren-

taise-Vanoise et qui a fait l'objet d'une communication spécifique auprès des acteurs du territoire, devrait permettre leur bonne intégration dans le SCoT porté par l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV). De même, le Plan d'Action en faveur des Zones Humides (PAFZH) de la CALB, approuvé en 2013, prévoit que les communes signataires « inscrivent toutes les zones humides de la commune dans le PLU à l'occasion d'une modification ou révision, par le biais d'un zonage protecteur garantissant leur préservation ».

Ce mode de préservation viendra alors compléter la maîtrise foncière et la création d'espaces protégés.



Nos **missions** gérer



a diversité biologique que le CEN Savoie recherche sur l'ensemble de ses sites passe par des choix de gestion soigneusement réfléchis et basés sur une connaissance naturaliste fine. En 2013, le CEN Savoie a ainsi engagé une relance de la dynamique « plan de gestion » visant à mieux planifier son activité sur chacun des sites. En matière d'interventions de gestion, les acteurs agricoles gardent une place prépondérante pour les travaux de fauche ou de pâturage. D'autres intervenants, comme des entreprises spécialisées ou d'insertion, complètent le dispositif.

Différents partenaires au service de la gestion des milieux naturels

Pour mener à bien sa mission de gestion des milieux naturels, le Conservatoire fait appel à un certain nombre de partenaires selon différents critères (localisation, type de travaux...).

Pour les travaux de restauration mécanique qui demandent une certaine technicité, le CEN fait le plus souvent appel à des entreprises spécialisées possédant le matériel nécessaire pour intervenir dans les milieux difficiles (marais à faible portance, pelouses sèches accidentées...).

Pour les travaux manuels, le Conservatoire sollicite des entreprises ou chantiers d'insertion implantés localement, de manière à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Pour les travaux d'entretien par fauche ou pâturage, il privilégie systématiquement le partenariat avec les agriculteurs ou éleveurs locaux, dès lors qu'il y a des candidats potentiels et que le site se prête à ce type d'intervention (accessibilité, sensibilité...).

Ce partenariat peut se pratiquer « au coup par coup », avec ou sans compensation, ou via la contractualisation de mesures agro environnementales (MAET).

Sur certains sites, le CEN développe également un partenariat avec des particuliers propriétaires d'animaux ou avec des centres équestres.

Lorsqu'aucun acteur local n'est intéressé, le CEN travaille depuis peu avec des prestataires pour le pâturage de ses sites.

Enfin, dans certains cas, les associations relais du CEN peuvent également intervenir.





Relance de la dynamique « plans de gestion »

L'agrément national des CEN, ainsi que le nouveau « Pôle gestion » de la région Rhône-Alpes (piloté par le CEN Rhône-Alpes), imposent une riqueur accrue en matière de documents de gestion. Que ce soit pour leur élaboration ou révision, l'activité « plans de gestion » prend donc un nouvel essor pour les nouveaux comme pour les anciens sites. Des cartes de végétation homogénéisées, des inventaires faune-flore mis à jour, une gestion passée et un périmètre d'animation foncière réévalués... le tout avec une réunion d'information avec les acteurs locaux. et l'édition d'un « plan de gestion synthétique » plus attrayant pour la diffusion.

Pas moins de 6 plans de gestion ont été rédigés en 2013, tandis que 7 autres ont été engagés. Cette dynamique est aussi l'occasion de renforcer le lien entre les filières scientifique, travaux, foncier, géomatique et communication du CEN Savoie.



Bilan des actions de gestion 2013

Le Conservatoire a poursuivi son partenariat avec les agriculteurs pour la gestion des milieux, notamment par le biais des mesures agro environnementales, issues de la Politique Agricole Commune, qui permettent de financer des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

L'activité 2013 s'est concrétisée par le renouvellement de 5 contrats arrivés à expiration, l'un dans les marais de l'Albanais, les 4 autres dans le marais de Chautagne, pour un total de 37 ha.

Hors MAET, le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers :

- 5 ha ont fait font l'objet de contrats de prestation rémunérés ;
- 45 ha ont été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En termes de travaux de génie écologique, l'année 2013 n'a pas donné lieu à de gros chantiers de restauration. Les fauches mécaniques ont représenté une bonne part de l'activité avec près de 50 ha de surface traitée sur une quinzaine de sites. Ces fauches ont produit environ 800 balles de blâche qui ont quasiment toutes été récupérées par des agriculteurs locaux ou particuliers, prin-

cipalement en guise de litière. Viennent ensuite les débroussaillages, bûcheronnages, fauches manuelles ou broyages mécaniques sur une trentaine de sites.

À noter enfin le recours à un prestataire pour le pâturage de pelouses sèches (environ 12 ha) avec un troupeau d'environ 70 brebis.



Nos missions sensibiliser



es milieux naturels et les processus qu'ils abritent sont par essence complexes. De même, les actions de gestion destinées à les préserver ne sont pas toujours simples à appréhender. Le CEN Savoie doit donc travailler à leur meilleure compréhension et à leur appropriation progressive par les acteurs des territoires. Il déploie pour cela différents outils à vocation pédagogique (expositions, projets d'interprétation, chantiers bénévoles...). Il développe également un réseau de relais favorisant l'implication citoyenne et permettant de démultiplier son action au plus près des sites.

Une stratégie pour l'accueil des publics sur les sites Conservatoire

Le CEN s'est doté d'un document d'aide à la décision en matière de projets d'aménagements d'accueil, d'outils et d'animations pédagogiques sur l'ensemble de ses sites.

Ce document fournit une méthode d'analyse des potentialités d'accueil et de sensibilisation pour chacun des sites, à partir d'une grille multicritère. Il définit également des éléments de positionnement du CEN sur :

- le besoin de définir un message commun à transmettre aux publics,
- la place des projets dans les politiques et les dynamiques territoriales existantes, l'intégration de l'accueil du public dans la rédaction des plans de gestion, la place des associations animatrices ou relais sur les sites Conservatoire.



La mise en œuvre de cette stratégie sera effective dès 2014, avec la rédaction d'un guide destiné aux différents acteurs des territoires concernés (collectivités, associations relais...).



Les relais des sites Conservatoire : vie du réseau

Les relais se sont rencontrés à l'occasion de deux moments privilégiés. Le 4 novembre 2013, lors d'une journée thématique « Espaces naturels protégés et territoires » au cours de laquelle plusieurs relais, structures d'animation locale, ont réfléchi aux côtés de collectivités à l'opportunité d'avoir des espaces naturels sur leur territoire et de les faire vivre comme une richesse à partager avec tous les habitants. Enfin, 19 personnes, représentants d'associations ou individuels, ont participé à la deuxième rencontre annuelle des relais le 10 janvier 2014 sur la commune des Marches.



Visite du lac St-André, rappel des types de travaux réalisés par le CEN sur les sites, balayage de la programmation 2014, bilan du réseau et perspectives 2014 ont été le support de nombreux échanges, favorisés par des conditions d'accueil de qualité.

Fréquence Grenouille, Fête de la Nature et Chantiers d'automne







Environ 650 personnes ont été sensibilisées en Savoie lors de ces manifestations nationales qui ont débuté avec la 19^e édition de Fréquence Grenouille. Cette édition constituait une première pour le CEN en tant que coordinateur ainsi que pour ses partenaires sur le département de la Savoie. Cette campagne de sensibilisation aux milieux humides a rassemblé 320 personnes au cours de 20 animations (sorties, conférences ou chantiers de mise en place de filets de protection) proposées par la LPO Savoie, la FRAPNA Savoie, Patrimoine Sauvage, Le CPIE Savoie Vivante, Bien Vivre en Val Ge-Ion et le CEN Savoie.

Plus de 300 personnes ont découvert le site des Côtes Vieilles, le marais du Pontet, les étangs de Crosagny à l'occasion de la Fête de la Nature.

Enfin, dans le cadre des Chantiers d'automne, l'association d'animation cantonale d'Aiguebelle et le CEN ont accueilli 24 personnes sur le site de la plaine des Hurtières, pour participer à l'entretien des mares à crapaud calamite. Trois autres chantiers ont été annulés pour des raisons techniques ou météorologiques.



« Opération corridors » : faites équipe avec la Nature !

Action des contrats de territoire « Corridors biologiques » : Bauges-Chartreuse-Belledonne (2009-2014), cette exposition itinérante destinée à un large public vise à faire comprendre les corridors biologiques, la façon dont ils se matérialisent sur un territoire et à

prendre conscience des possibilités d'implication de chacun pour répondre à cet enjeu.

Destinée à vivre sur tous les territoires de Savoie et de Rhône-Alpes, l'exposition a été présentée dans les locaux de la Région Rhône-Alpes en juillet 2013, puis aux acteurs du département de la Savoie (CG73, DDT) dans le bâtiment de l'Adret à Chambéry de mi-octobre à fin novembre. Elle a rejoint la Maison des parcs et de la montagne le 18 décembre où elle a été inaugurée en présence de Corinne Casanova élue de Métropole Savoie, de Bernadette Laclais, maire de Chambéry et de Philippe Gamen, président du CEN Savoie.



Pour connaître les conditions de prêt de l'exposition, RDV à la rubrique « Publications » puis «les autres publications » de notre site internet.

Nos **missions** animer



e CEN Savoie a pour ambition, à travers sa mission d'animation, de placer la préservation et la valorisation du patrimoine naturel au cœur des stratégies de développement territorial. Cela passe par un dialogue constant avec les collectivités, qui sont également territoires de projets, afin que cette dimension « biodiversité » soit effectivement retranscrite dans les procédures contractuelles de développement local. Cela se traduit également par un accompagnement technique et un transfert de compétences permettant l'émergence progressive de nouveaux acteurs de la gestion des milieux naturels.

Faire émerger et mettre en oeuvre des dispositifs contractuels

Le Conservatoire intervient en amont des procédures afin de proposer des actions en faveur des milieux naturels et ainsi dégager un budget prévisionnel pour leur réalisation. Il accompagne ensuite les collectivités pour faire émerger des actions concrètes. Cette animation territoriale prend corps par le biais de différents outils contractuels et financiers :

• Les contrats de bassin versant (CBV), outil privilégié pour la prise en compte, la gestion et la valorisation des zones humides dans les bassins versants de l'Isère amont, de l'Arly, du lac du Bourget et de Guiers-Aiguebelette.

Ailleurs, le « dispositif zones humides Savoie » permet de pallier l'absence de CBV. C'est par le biais de ces outils que de nombreux plans d'actions Zones Humides ont pu être élaborés;



Deux exemples de procédures accompagnées par le CEN

- Les CDDRA et CTS, portés respectivement par la Région et le Département;
- Les contrats de corridors et les contrats de biodiversité, outils financiers de la Région en faveur du patrimoine naturel.

L'animation du CEN s'inscrit également dans d'autres procédures territoriales, avec l'accompagnement des collectivités animatrices de sites Natura 2000, la co-animation du comité technique « zones humides de Savoie » des avis donnés sur les projets des Plans pastoraux territoriaux, la participation à l'élaboration du volet « patrimoine naturel » des SCoT ...

Néo-gestionnaires : un accompagnement « à la carte » par le CEN

L'accompagnement des « néogestionnaires » est le second axe investi par les CEN pour élargir la préservation des milieux naturels. Initier de tels projets (le plus souvent pour des collectivités) demande un effort de sensibilisation au départ. Une fois l'action décidée et financée, le CEN devra accompagner plus ou moins loin la collectivité, en fonction de ses compétences, de son personnel, de la complexité du site...

Un gradient d'implication qui va d'une animation de réunion, à



une aide à élaboration du cahier des charges (pour l'animation foncière, le plan de gestion, les travaux), du montage de dossiers au suivis de chantiers... jusqu'à une « assistance à maîtrise d'ouvrage » pleine et entière. L'apport de la collectivité ne se réduit pas alors à sa part d'autofinancement : le portage politique, la mise à disposition de terrains, leur acquisition (y compris en indivision avec le CEN) sont autant d'engagements déterminants pour le lancement de l'accompagnement comme pour la pérennité du site.

Bilan de l'animation territoriale en 2013

Le CEN a accompagné tous les territoires en 2013 : à travers les contrats de bassin versant et de Biodiversité (Bourget, Guiers, Tarentaise, Arly, Haut-Rhône), les Contrats de développement durable Rhône-Alpes (Métropole Savoie et Avant-pays savoyard).

Outre ses actions propres, il s'agit d'inciter et d'aider les collectivités à conduire les leurs avec pour entrée privilégiée les zones humides (favorisées par l'animation et les moyens des contrats... et par la pression des mesures compensatoires), et plus de difficultés pour la prise en compte des pelouses sèches ainsi que des corridors biologiques (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes - CDDRA, SCoT).

Des plans d'action zones humides ont ainsi été produits en Tarentaise comme en Combe de Savoie (Communauté de commune de La Rochette - Val Gelon, commune des Marches). Une phase « étude » qui débouchera sur des actions à partir de 2014.

Natura 2000 n'a pas été en reste, avec une quatrième collectivité à accompagner pour faire vivre et prospérer les milieux remarquables (cf. page 22).





Mémentos téléchargeables :

Destinés principalement aux élus, ces ouvrages ont pour objectif principal de déterminer à l'échelle communale les enjeux de préservation du patrimoine

http://www.cen-savoie.org/en-savoir-plus/ mementos-du-patrimoine-naturel



les territoires l'Avant-pays savoyard



Perspective d'acquisitions sur les pelouses sèches des « Côtes Vieilles »

Le coteau du lieu-dit « Les Côtes Vieilles » constitue l'extrémité nord du chaînon calcaire du mont Tournier.

Le site, traversé par la route communale reliant le centre de Yenne au hameau de Chevru, est concerné par deux types de zonages environnementaux : 2 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et 1 site Natura 2000 englobant de nombreuses zones humides, pelouses, boisements et falaises remarquables de l'Avant-pays.

Le secteur sur lequel est intervenu le Conservatoire, en partenariat avec la SAFER, a concerné une superficie d'environ 34 ha répartis entre 11 propriétaires.

Cette démarche, menée dans le cadre du CDRA Avant-pays savoyard, a permis d'obtenir 1 convention sur 11 a 68 ca et des promesses de vente pour une surface cumulée de 3 ha 31a 63 ca.

Suites données au PAZH du Haut-Rhône

Suite au diagnostic réalisé en 2012 sur 24 zones humides du Haut-Rhône, 3 d'entre elles ont fait l'objet de la rédaction d'une notice de gestion : la « Tuilerie » à Champagneux, le « grand Brotteau » à la Balme et le « Champs du Creux » sur les communes de Lucey et Chanaz. Pour ces 3 sites fortement dégradés (remblais, intensification agricole), la sauvegarde de certaines des dernières populations de deux amphibiens menacés d'extinction en Savoie (sonneur à ventre jaune et pélodyte ponctué) est en jeu. L'animation de ces démarches auprès des acteurs locaux sera portée par le SHR à partir du printemps 2014.

Parallèlement, la révision des plans de gestion des sites CEN d'Aiguebelette, des marais de Cottin et de Grand Champs a été engagée ou poursuivie.



L'avant-pays savoyard « prend en compte » les corridors dans son SCoT

Approuvé le 30 septembre 2013, ce SCoT a pris en compte la cartographie élaborée au 1/25000^e par le CEN Savoie. Sur ce territoire encore préservé, l'exercice de définition des corridors a pu paraître très

théorique, mais il a contribué à une organisation de l'urbanisme et à un aménagement du territoire allant dans le sens d'une meilleure économie et organisation de l'espace urbanisable.

Réhabilitation du marais des Lagneux

Ce projet est l'un des plus importants et emblématiques en matière de réhabilitation écologique. Avec une origine antérieure à la création du Conservatoire, il est également celui qui aura été le plus long à voir le jour, notamment en raison d'obligations réglementaires.

Répondant à un objectif de recréation et restauration d'habitats en faveur d'une grande diversité faunistique (oiseaux, insectes, amphibiens...), le projet vise aussi une ambition pédagogique et touristique. Porté avec conviction par la Commune de Yenne, et techniquement finalisé en 2013 avec l'assistance du bureau d'étude GSM et du Conservatoire, le projet devrait se réaliser fin 2014, après une dernière phase d'instruction par les services de l'Etat.

Cette réalisation concrète s'intègre dans le cadre du Plan d'actions en faveur de la biodiversité du Haut-Rhône, porté par le SHR.



« Après l'exploitation de la peupleraie dans les années 60, le marais de Lagneux, laissé à l'abandon, s'est dégradé de façon regrettable.

La Commune de Yenne a décidé de procéder à l'acquisition de l'ensemble des parcelles, d'organiser le défrichage et le broyage afin de le rendre accessible, et de programmer sa renaturation écologique.»

Maurice Michaud, maire de Yenne



L'essentiel du foncier...

Animation foncière sur la pelouse sèche des Côtes Vieilles, qui va permettre d'étendre la gestion des terrains communaux aux parcelles privées voisines.

Découvertes naturalistes



- le cynoglosse d'Allemagne et la pyrole verdâtre en Chartreuse ;
- le genêt couché, l'azuré du serpolet et le damier de la succise au pied du Granier;
- la laîche à fruits velus à Chevelu, du cerfeuil commun à Yenne;
- le sonneur à ventre jaune à Bange ;
- le muscardin à Traize et à Granchamps;
- l'euphorbe des marais et le thélyptéris des marais à Champagneux ;
- trois escargots rares : le vertigo des moulins, le vertigo étroit et la vallonie des marais à Gerbaix.

Venne Lac du Bourget La Balme Saint-JeanTraize GerbaixMarcieux Gresin Verel-deMontbel La Bridoire O 2.5 5 10 km Isère

et aussi...

- Débroussaillage sur la pelouse sèche de Mollairon à Billième,
- Débroussaillage au marais de Cottin à Traize et St-Paul-sur-Yenne,
- Fauche manuelle et débroussaillage au marais de Billième,
- Fauche au marais de St-Jean-de-Chevelu,
- Fauche au marais des Rives à St-Mauricede-Rotherens,
- Pâturage aux pelouses sèches des Côtes Vieilles à Yenne et des Altesses à Lucey
- Fauche agricole à Nances et à Lépin-le-Lac

les territoires le lac du Bourget et ses montagnes



Coup double sur le marais des Bauches

Situé à Drumettaz-Clarafond, le site des Bauches est l'un des 13 marais savoyards du réseau de zones humides de l'Albanais, l'un de ceux que le CEN Savoie ne gère pas encore. En 2013, ce marais a fait l'objet de prospections, d'analyses et de cartographies visant à alimenter la première phase du plan de gestion, en cours de rédaction. Parallèlement, l'animation menée auprès des propriétaires s'est soldée par la maîtrise foncière de plus de 3 ha en partenariat avec la Commune, ce qui permettra au Conservatoire de mettre en œuvre des travaux de restauration (débroussaillage, fauche, création de petites mares...) à partir de 2015.



Fauche de restauration au marais de La Marine à Le Montcel

La restauration de ce petit marais, colonisé par le roseau, a démarré par la fauche d'une parcelle sous convention, avec conditionnement de la blâche en petites balles récupérées par un particulier propriétaire de chevaux. Cette fauche a pour but de faire régresser le roseau dont l'inconvénient est de constituer, année après année, une litière au sol qui étouffe certaines plantes protégées présentes sur le site comme le rossolis à feuilles longues, le séneçon des marais et la fougère des marais. Cette restauration s'est poursuivie par des travaux d'élagage de la lisière boisée et la pose d'une petite buse pour faciliter l'accès.

Interventions manuelles sur les pelouses sèches de la Buffaz

Organisé par le CEN le 13 avril, le chantier a consisté à arracher des souches rampantes du perruquier, à enlever les pierres pour faciliter la levée des graines et à ramasser le crottin des chevaux entretenant le site. Ces travaux ont bénéficié à différentes plantes rares (orchidées) qui ont retrouvé lumière et qualité du sol.

Ce chantier a mobilisé 28 bénévoles de l'association Equi'libre Naturespaces et a été l'occasion pour

celle-ci d'affirmer sa volonté de devenir relais du CEN pour les 3 sites Conservatoire de la commune de Brison : la Buffaz, mais aussi deux sites du littoral du lac du Bourget : la baie de Grésine et le délaissé de Quissart.

"Depuis 1999, Equi'libre Naturespaces, relais du CEN Savoie, se mobilise pour la sauvegarde du patrimoine rural de Brison-St-Innocent. L'action est son premier mode d'intervention, avec des chantiers manuels, et le pâturage de prairies par des chevaux Pottock et Meyrens."

Equi'libre Naturespaces

Plan d'action en faveur des zones humides

Après celui de Chambéry métropole, c'est la Communauté d'Agglomération du lac du Bourget qui a signé en 2013 le second plan d'actions en faveur des zones humides (PAFZH) porté par une Collectivité en Savoie. Ce dispositif contractuel signé pour la période 2013-2018 entre l'Etat, la CALB, le CISALB, le CEN Savoie et les financeurs (Agence de l'Eau RMC, Région Rhône-Alpes et Département de la Savoie), avec pour objectifs, sur les 96 zones humides



(340 ha) de ce territoire de limiter la dégradation, restaurer et entretenir, garantir la préservation dans les documents d'urbanisme et la réalisation des mesures compensatoires.

Réintroduction de 21 cistudes en Chautagne

Le 27 avril 2013, le CEN Savoie a procédé à la réintroduction de 21 tortues cistude à Chindrieux, en présence d'élus locaux et de bénévoles. Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Action cistude 2011-2015, établi par le Ministère de l'Ecologie et valorisé à l'échelle européenne par le projet Natura 2000.

Certes, les milieux naturels sont favorables à l'accueil des tortues, mais une opération de réintroduction comporte toujours différentes incertitudes. Afin de suivre au quotidien l'évolution de

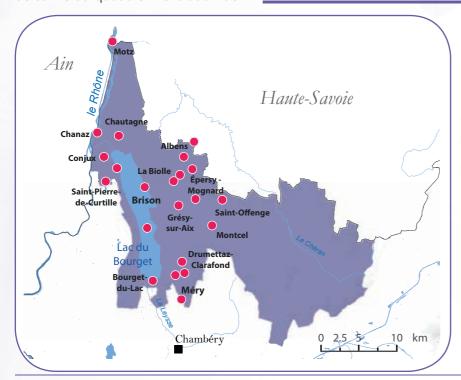
ces tortues et s'assurer qu'elles demeurent bien sur le site, de manière groupée, chacune a été équipée d'un émetteur dorsal. Pendant plusieurs semaines, les techniciens du Conservatoire se sont déplacés sur le site avec un récepteur pour rester en contact avec leurs jeunes protégées...

Retrouvez dès maintenant la page cistude de notre site web :

http://www.cen-savoie.org/decouvrir/cistude/decouvrir/cistude

L'essentiel du foncier...

Animation foncière sur le marais des Bauches à Drumettaz-Clarafond : des acquisitions à réaliser par la Commune et des conventions signées au profit du Conservatoire.



Découvertes naturalistes



- le thélyptéris des marais, l'oenanathe de Lachenal et la plus grande station de plaine de gymnadénie odorante au marais des Potis;
- une deuxième station de la gratiole officinale au marais de la Deysse;
- L'azuré du serpolet et l'œillet superbe à la Chambotte.

et aussi...

- Débroussaillage au marais de Champoulet à Albens,
- Arrachage de ligneux au marais des Villards à La Biolle.
- Fauche conservatoire au marais de Braille à Albens, au marais de Chevilly à Grésy-sur-Aix et au marais des Ires à Epersy et Mognard,
- Fauche conservatoire au marais Vuillerme à Méry,
- Fauche conservatoire au marais de la Plesse à St Offenge-Dessous,
- Fauche de la renouée du Japon et nettoyage de la baie de Mémard à Aixles-Bains.
- Enlèvement de déchets à la Rive du Poête à Tresserve,
- Débroussaillage et lutte contre l'arbre à perruque à La Buffaz (Brison-St-Innocent),
- Fauche et broyage dans les marais de Chautagne à Conjux et Chindrieux,
- Fauche manuelle et débroussaillage au marais de Bange à Conjux,
- Fauche, broyage, débroussaillage et nettoyage au Domaine de Buttet au Bourget-du-Lac,
- Fauche conservatoire et agricole sur l'île de La Malourdie,
- Fauche agricole à Albens, La Biolle, St-Offenge-Dessous, Bourget-du-Lac, Viviers-du-Lac, Drumettaz-Clarafond et dans les marais de Chautagne.

les territoires Chambéry



Un beau projet pour le marais du Bondeloge

Situé sur les trois communes de St-Jeoire-Prieuré, Myans et Chignin, le marais de Bondeloge est l'un des principaux et le plus important marais de la Cluse de Chambéry.

Associé au ruisseau du Bondeloge et partie intégrante d'une grande zone humide inventoriée par le Conservatoire, ce marais constitue un réservoir de biodiversité majeur au sein du corridor biologique Bauges-Chartreuse.

La valeur patrimoniale et paysagère du site génère depuis quelques années une réflexion globale pour sa préservation. Cette réflexion, initiée par plusieurs partenaires (collectivités, CEN Savoie, Fédérations des chasseurs et des pêcheurs, Chambre d'agriculture...), a abouti à un programme d'actions répondant à plusieurs objectifs : gestion

de la végétation, gestion hydraulique, gestion agro environnementale, mise en place d'un « passage faune » et accueil du public.

L'animation foncière menée par l'EPFL et la SAFER a permis de maîtriser un total de près de 12 ha.

Plan d'action en faveur des zones humides de Chambéry métropole

Après sa signature en 2012, le « PAFZH » est entré dans sa phase de mise en œuvre. Les principales opérations engagées en 2013 auront été:

l'élaboration des notices de gestion pour les 15 des 28 zones humides prioritaires (ZHP) à restaurer. Ce travail a été confié au bureau d'études TEREO (ces documents ont servi de base pour lancer les animations foncière);

la réalisation d'une animation foncière avec signature de conventions d'usages avec les propriétaires ou, le cas échéant, acquisition foncière: 13 ZHP ont fait l'objet d'une étude foncière opérationnelle.

 la préparation d'une déclaration d'intérêt général afin de légitimer l'intervention de la collectivité sur des parcelles privées;

 la définition des premiers travaux de restauration et d'entretien. Un document de sensibilisation à destination du grand public, accompagné d'un poster, a également été édité à 80 000 exemplaires par Chambéry métropole.

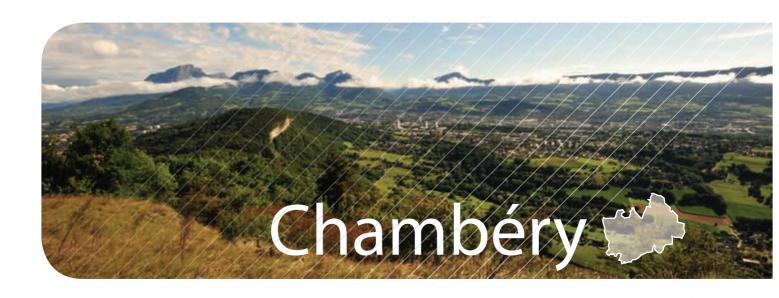
"Le plan d'action en faveur des zones humides (PAFZH) de Chambéry métropole est original à la fois par la combinaison, au sein d'un même territoire, d'actions de restauration, compensation et préservation, mais également par son approche partenariale au service de milieux naturels riches et fragiles"

Maeva Normand-Second Chambéry Métropole





Le marais de Bondeloge



Travaux sur le marais du Lavet à St-Sulpice



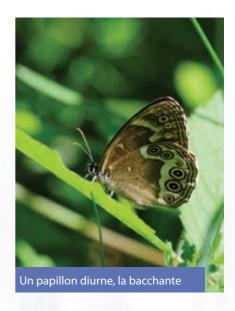
Les premiers travaux de restauration du marais du Lavet ont été mis en œuvre en janvier 2013. Ils ont concerné les 3000 m² de prairie humide à grandes laîches d'une parcelle en convention d'usage. L'action principale avait pour objectif de limiter la fermeture du milieu. L'entreprise mandatée pour les travaux a arraché des aulnes et des buissons de bourdaine au centre et en lisière de la prairie. Les rémanents du chantier ont pu être exportés et valorisés grâce au concours du propriétaire de la parcelle et à la Commune de la Motte Servolex. Durant l'année, une négociation a permis d'obtenir une nouvelle convention de gestion pour partie

Lac du

avec les propriétaires de la principale parcelle du marais. Désormais, des interventions de restauration et d'entretien du niveau d'eau peuvent être envisagées permettant notamment de rendre ce site encore plus attractif pour la reproduction des amphibiens.

Découvertes naturalistes

- la laîche paradoxale et le thélyptéris des marais sur les zones humides de Beauvoir-Montarlet et de la Fontaine des Janons :
- l'azuré du serpolet sur les pelouses sèches de St-Albans-Levsse et St-Jean-d'Arvey et La Thuile;
- la bacchante à Puygros.



L'essentiel du foncier...

Fin de l'animation foncière sur le marais de Bondeloge, dans le cadre des contrats de corridors de la Région Rhône-Alpes.



Chambéry Saint-Curienne Sulpice La Thuile d'Aiguebelette Montagnole

Saint-Jeoire-Prieuré

10 km

et aussi...

- Fauche conservatoire au marais de La Prairie et du Lac à La Thuile,
- Fauche conservatoire au marais des Chassettes à Challes-Les-Eaux,
- Pâturage conservatoire aux pelouses sèches des Plantées à Challes-Les-Eaux et du Mont-St-Michel à Curienne,
- Fauche manuelle au marais du Mas Duclos à Montagnole,
- Fauche conservatoire au marais du Bondeloge à Myans.

les territoires Cœur de Savoie

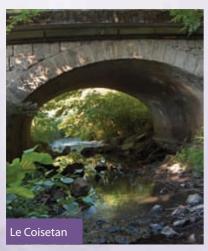


Val Coisin : 22 ha confiés pour 30 ans au CEN

La gestion hydraulique des cours d'eau du site (Coisin, Coisetan et affluents) est assurée depuis 1959 par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val Coisin (SIAVC), qui rassemble les huit communes du bassin versant du Coisin.

En 2011, le SIAVC a assuré, avec l'appui technique du SATERCE (Conseil Général) la maîtrise d'ouvrage de travaux hydrauliques sur le Coisetan et le Coisin situés respectivement à l'aval et l'amont du lac de Ste-Hélène.

Ces travaux ont consisté, d'une part à rehausser le fil d'eau du Coisetan et du lac de Ste-Hélène, d'autre part à faire reméandrer le Coisin en amont du lac. Pour ce faire, le SIAVC a acquis les parcelles par le biais d'une procédure de déclaration d'utilité publique. Il a souhaité confier au Conservatoire la gestion à long terme de la végétation.



Un plan d'actions « zones humides » sur le Canton de La Rochette

La Communauté de Communes de la Rochette - Val Gelon, collectivité aujourd'hui rattachée à la Communauté de commune Cœur de Savoie, mène depuis des années, en partenariat avec l'Association Bien vivre en Val Gelon, des actions volontaristes pour la préservation de son environnement : opération « un coup de main aux batraciens », forum et pratiques « développement durable », charte forestière, suivi des actions menées dans le cadre de Natura 2000 et des sites gérés par le Conservatoire, création d'un sentier de découverte sur le marais du Pontet...

En 2013, cette collectivité a souhaité s'impliquer davantage dans la prise en compte des zones humides de son territoire, via l'élaboration d'un plan d'actions zones humides.

Perçue et construite en tant qu'outil d'aide à la décision, cette étude a permis de croiser et hiérarchiser les enjeux, afin de permettre à la collectivité d'une part d'anticiper ses aménagements, d'autre part de prioriser et conduire ses projets de développement en intégrant l'enjeu de préservation.

Nouveau plan de gestion pour la Générale

Le site de La Générale à Montmélian est un des premiers sites du Conservatoire. Les landes sèches accueillent la fauvette passerinette, le bruant fou et le pouillot de Bonelli. Les rocailles sont le refuge du lézard vert. La flore d'influence méditerranéenne est remarquable : mélampyre à crêtes, campanule carillon, rouvet blanc. On compte plus d'une dizaine d'orchidées menacées par l'avancée des ligneux. Le Conservatoire y a déjà conduit plusieurs opérations de réouverture. En 2004, le PNR des Bauges rédigeait le DOCOB du site S14 dont fait partie la Générale. En 2013, à l'occasion d'une extension du site à l'ensemble du coteau, un nouveau plan de gestion, devenu nécessaire, a été rédigé.

"Signer une convention sur 30 ans avec le CEN nous a paru évident. Cet acte marque un engagement fort de nos deux structures pour la préservation du cours d'eau et de ses berges."

Jean-Claude Nicolle,
Président du Syndicat intercommunal
d'assainissement du Val Coisin



Chantier-école du Val Gelon

En tant que commanditaire de travaux, le CEN participe depuis 2012 au programme du chantier-école du Val Gelon. Ce programme a été mis en place par la Communauté de Communes du Val Gelon, en partenariat avec le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de la Motte-Servolex et le service pénitentiaire d'insertion et de probation de Savoie.

Cette action vise l'insertion professionnelle de détenus en semi liberté, par le biais d'une formation « aménagement paysager et espaces verts » et une mise en pratique sur le terrain. Ainsi, en tant que gestionnaire des marais du Val Gelon, le Conservatoire a bénéficié de cette aide précieuse pour des travaux de contrôle d'invasives, de petit bûcheronnage et de décompactage de balles de Blache.

Découvertes naturalistes



- le pigamon simple découvert à Corniolo;
- la musaraigne aquatique à la tourbière de Montendry ;
- la laîche des bourbiers et le grand mars changeant au marais de Pont-Sapin;
- le triton alpestre à l'alpage du Plan ;
- l'azuré du serpolet à Apremont et St-Jean-de-la-Porte;
- la gymnadénie odorante et la sangsue médicinale aux Bassins Mollard.

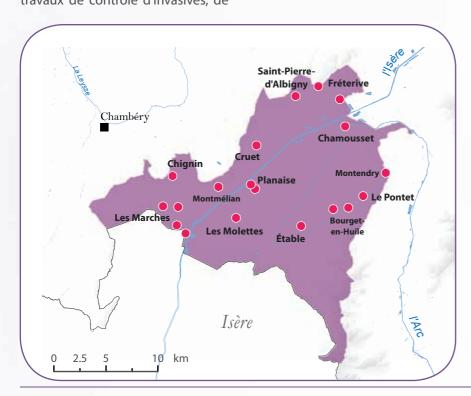


L'essentiel du foncier...

Deux opportunités d'acquisition sur les sites de La Bialle et du Pontet. Signature d'un prêt à usage de 30 ans avec le SIAVC.

et aussi...

- Fauche conservatoire de la pelouse sèche de Plan Ravet à St-Pierre d'Albigny,
- Débroussaillage sur la pelouse sèche de Cruet-Ferroux à Cruet et St-Jean-de-la-Porte.
- Pâturage conservatoire à la pelouse sèche de La Générale à Montmélian,
- Fauche conservatoire à la Grande Sise à Aiton,
- Bûcheronnage au marais de Boucherance à Chamousset,
- Fauche conservatoire à Corniolo à Les
- Fauche conservatoire au marais du Gelon au Bourget-en-Huile et au marais du Pon-
- Entretien de mares au marais du Gelon au Bourget-en-Huile,
- Fauche agricole et/ou pâturage à Aiton, Ste-Hélène-du-Lac, Les Mollettes, Chamousset, Le Pontet.



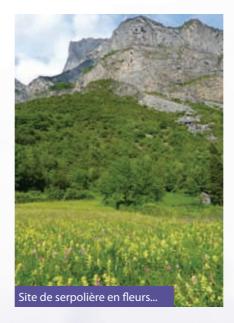
les **territoires** Maurienne



St-Julien-Montdenis : un nouveau plan de gestion sur 26 hectares de pelouses sèches Dans le cadre de futurs travaux nécessitant l'utilisation de plateformes logistiques (deux sites de chantier et le site de dépôt définitif de « Plan d'Arc »), la Société Lyon-Turin-Ferroviaire a produit un dossier de demande de dérogation aux interdictions portant sur la destruction d'espèces protégées.

Ce dossier prévoit, entre autres, la mise en œuvre des mesures compensatoires suivantes : réouverture et entretien de milieux ouverts et arbustifs sur le secteur de « Le Poutet », au sein de l'Association Foncière Pastorale de St-Julien-Montdenis. Cette dernière, représentée par son Président, Michel Buffard, a donné son accord de principe pour accueillir les mesures compensatoires sous réserve que ces mesures sur Le Poutet soient définies et réalisées sous le contrôle du CEN Savoie. en cohérence avec les études et la gestion engagée depuis des années sur le secteur de Serpolière - Riou Sec, situé plus à l'est.

Une convention LTF/Conservatoire a donc été signée afin de confier à ce dernier l'extension de son plan de gestion initialement programmé sur le site de Serpolière.



Travaux d'hiver en Maurienne...

La saison d'hiver permet de s'occuper plus particulièrement des travaux d'aménagements sur les sites. Ainsi, l'enclos aménagé sur la Plaine du Canada, pour l'élevage de lièvres (ne servant plus depuis plusieurs années) a été démantelé par l'ACCA (association communale de chasse agréée) de St-Rémy-de-Maurienne. Les fondations en béton ont été enlevées par l'entreprise d'insertion (Régie territoire cœur de Savoie) et ce secteur a fait l'objet d'une intervention en débroussaillage manuel des abords. Aujourd'hui cet espace est devenu un parc équin du Complexe Equestre de l'Arc, avec lequel le CEN Savoie a passé un contrat de gestion en 2012.

Sur la plaine des Hurtières, la majorité des pelouses sèches gérées par le Conservatoire, sont paturées par des bovins dans différents parcs permettant une rotation du printemps à l'automne, suivant les enjeux biologiques des milieux. Une chicane a été aménagée, pour faciliter l'accès aux mares temporaires, à l'intérieur du parc central, de sorte que les groupes accompagnés par un animateur puissent désormais observer grenouilles et tritons en fin d'hiver.



Transfert de l'animation du site Natura 2000 « S40 »

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Réseau de zones humides de la chaîne des Hurtières et du Val Gelon », à cheval sur les deux cantons de La Rochette et d'Aiguebelle a été confiée par l'Etat à la Communauté de Communes « Porte de Maurienne », désignée structure animatrice pour 3 ans. Madame le Maire de St-Alban-d'Hurtières a été, à cette occasion, désignée présidente du comité de pilotage. La



chargée de mission tourisme de la Communauté de communes, Lise Barralier, vient désormais en appui à l'animation du site. Une convention avec la récente Communauté de communes « Cœur de Savoie » devrait être signée en 2014 pour articuler les actions concrètes qui seront menées sur les deux cantons.



"Prendre en charge l'animation du site Natura 2000 « S40 » a été pour nous une opportunité à saisir, en s'appropriant et en prenant davantage en compte les enjeux de conservation. Ceux-ci seront à partager avec les acteurs du territoire Hurtières-Val Gelon.»

> Hervé Genon, Président, Communauté de Communes Porte de Maurienne

Découvertes naturalistes

- l'hysope officinale, le plantain-vivace, l'ail rocambole et l'ophrys bourdon à Serpolière et à Riou sec;
- l'androsace des champs et la plus grande station en Savoie de fausse orcanette des sables à St-Etiennede-Cuines;
- l'orthotric de Roger (mousse), à Albiez et Serpolière ;
- le céraiste à feuilles linéaires à Bonneval-sur-Arc.

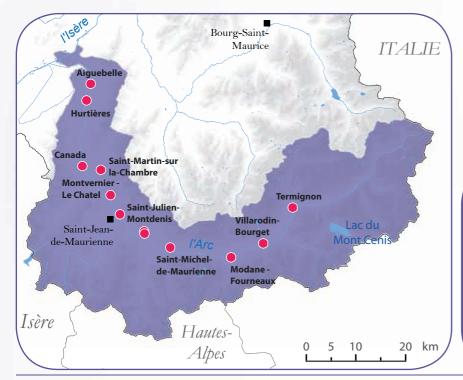


L'essentiel du foncier...

Reprise d'une convention partenariale sur la plaine des Hurtières. Extension de la convention avec la Commune de St-Julien-Montdenis à d'autres terrains (pelouse sèche du Riou Sec).

et aussi...

- Débroussaillage d'une mare à la Plaine du Canada à St-Rémy-de-Maurienne,
- Broyage de rejets, arrachage d'invasives, bouturage de saules à la Plaine des Hurtières à St-Alban-d'Hurtières,
- Débroussaillage sur le site de Serpollière à St-Julien-Montdenis,
- Fauche agricole et pâturage à Aiguebelle, St-Rémy-de-Maurienne, St-Alban-des-Hurtières, St-Julien-Montdenis et Le Châtel,



les territoires Tarentaise Vanoise



Plan de gestion du marais de la Frasse



Suite au plan d'actions mené en 2010 sur le domaine skiable de la Plagne, un ensemble de zones humides localisées sur les communes de Macôt et Aime sont apparues prioritaires pour une gestion par le Conservatoire : niveau d'enjeu patrimonial, besoin de gestion non assumé par d'autres acteurs...

Situé à 1600 m d'altitude, ce réseau de tourbières et de boisements humides d'environ 25 ha a fait l'objet des premiers inventaires et d'une cartographie permettant de rédiger la première phase du plan de gestion. Bien que les mauvaises conditions du printemps 2013 aient fortement limité l'expression de la richesse biologique de ces sites, les premières connaissances acquises vont permettre en 2014 d'initier la démarche d'animation foncière avec les communes et les propriétaires.

Plan d'action « zones humides » à Valezan, les Chapelles et la Côte d'Aime

Dans le cadre du Contrat de bassin versant Isère en Tarentaise, ces 3 communes du versant du soleil ont initié une telle démarche en 2013. Plus de 360 zones humides, pour un total de 217 ha, ont été expertisées par le CEN.

La problématique la plus marquante est le drainage, puisque près de 14 kilomètres de ces aménagements sillonnent une soixantaine de ces zones humides. Si ces drains entrainent un assèchement plus ou moins marqué, une colonisation forestière et dans certains cas l'érosion des sols lorsqu'ils sont implantés dans le sens de la pente, ils permettent aussi l'exploitation par fauche ou pâturage d'une partie de ces zones humides.

Toute la difficulté de ce plan d'action va alors être de trouver les marges de manœuvre et les solutions techniques qui permettront de mieux faire cohabiter les impératifs économiques agricoles et la présence de ces zones humides qui ne représentent que 4 % de la superficie de ces 3 communes, mais sont parfois concentrées dans les terrains les plus faciles à exploiter.

Participation à la fête du Plan d'Eau des Bruyères

Le dimanche 25 aout 2013 a eu lieu la fête du Plan d'eau des Bruyères sur la commune de St-Martin-de-Belleville. Le CEN Savoie était représenté à travers un stand « nature » animé avec le chef de secteur du Parc national de la Vanoise. Grâce à plusieurs petits jeux de connaissance de la faune et la flore, le stand a eu un vif succès et a accueilli pas moins de 130 personnes sur la journée. L'objectif pour les deux structures était de sensibiliser le grand public local ou de passage aux milieux de tourbières de montagne ainsi qu'aux enjeux de la préservation des espèces présentes sur les lieux.

On compte sur le site du Plan de l'Eau une dizaine d'espèces protégées: petit apollon, triton alpestre, grenouille rousse, swertie vivace, petite utriculaire... le tout sur une superficie de 11 ha.





" Nous participons a la fête du plan de l'eau depuis 2009 avec le CEN Savoie. Grâce à un stand en commun, notre complémentarité nous permet de proposer une découverte de la nature à travers le jeu ou les visites naturalistes."

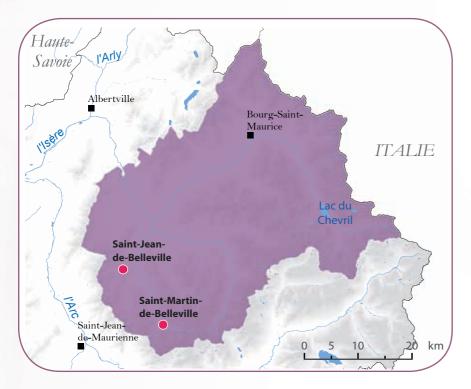
> Frantz Storck, chef de secteur Parc national de la Vanoise

Edition de la plaquette « Corridors » de l'APTV

L'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (APTV) a édité une plaquette sur les corridors biologiques du territoire, en étroite collaboration avec les services scientique et communication du CEN Savoie. Ce document a pour but de sensibiliser les élus locaux à la problèmatique des corridors, après la réalisation de la cartographie par le Conservatoire sur l'ensemble de la Savoie.







Découvertes naturalistes

4 espèces protégées : la swertie vivace, l'orchis de Traunsteiner, le trichophore alpin et le petit apollon, au marais de la Frasse et à Pra Véry.



les territoires Albertville Ugine



Une nouvelle signalétique pour l'APPB des Aravis

La Direction départementale des territoires (DDT) a confié au CEN Savoie la mise en place de la signalétique réglementaire de l'APPB (arrêté préfectoral de protection de biotope) des Aravis. Situé au nord du territoire communal de la Giettaz, ce secteur couvre une surface d'environ 600 ha. En 2013, deux panneaux pédagogiques ont été implantés par les services de l'ONF aux endroits stratégiques de l'APPB. Cette signalétique devra être complétée par des bornes de délimitation dans un prochain programme.



Actions en faveur des zones humides du bassin versant de l'Arly

Pour la deuxième année consécutive, le CEN Savoie a apporté son appui technique au Syndicat mixte du bassin versant de l'Arly (SMBVA) afin de faire émerger des actions en faveur des zones humides.

L'accompagnement du Conservatoire s'est d'abord traduit par la poursuite de l'animation auprès

de la Communauté de communes du Beaufortain pour concrétiser le projet de plan d'actions « zones humides ». L'enjeu est de taille puisque ce grand territoire accueille près de la moitié de la surface recensée en zones humides à l'échelle de ce bassin versant. Le lancement du projet est attendu en 2014.

Le CEN a également établi un bilan du niveau d'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme, afin de cibler les Communes à contacter en priorité pour inciter à une meilleure prise en compte de ces milieux.

Enfin, le CEN a co-rédigé avec le SMBVA une fiche « zone humide » destinée à sensibiliser les acteurs locaux et le grand public à l'intérêt de ce patrimoine naturel.

Bientôt en téléchargement sur : http://www.contrat-riviere-arly.com

Un nouveau plan de gestion pour les Géorgières

Dans le plan d'action communal en faveur des zones humides mené sur la commune de Notre-Dame-de-Bellecombe en 2012, les zones humides des Géorgières ont été identifiées comme devant faire l'objet d'actions concernant la restauration du fonctionnement hydrologique, la gestion de la végétation et le suivi de l'eutrophisation.

Le plan de gestion réalisé en 2013 établit un diagnostic complet de ces zones humides, dont l'intérêt floristique et faunistique a été mis en avant dans le cadre des inventaires ZNIEFF (n°73080001), puis de l'inventaire zone humide (2006-2009). Sur cet état des lieux sont définis des objectifs écologiques et sont établis des préconisations de gestion pour le maintien de la qualité des milieux. Une phase d'animation foncière sur les secteurs les plus patrimoniaux va être lancée et s'articulera avec celle spécifiquement





liée à la mesure compensatoire de la création du télésiège du Mont-Rond.



Prospection flore dans le Beaufortain

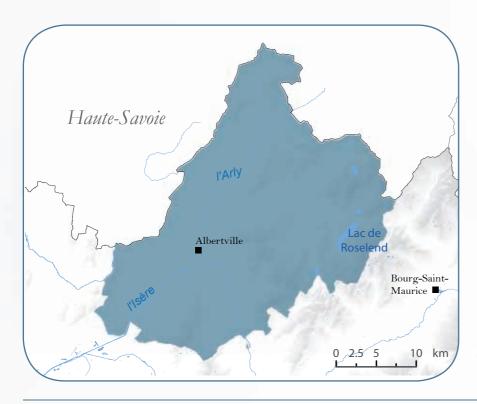
Cette journée commune CBNA / CEN a été consacrée à la recherche de la pédiculaire tronquée autour du barrage de la Girotte. L'objectif était de

retrouver l'espèce, anciennement signalée dans les mégaphorbiaies dominant le lac au sud. La sortie a été mise à profit pour étendre les recherches à l'ensemble des zones humides du Plan de la Mouille, un secteur méconnu et en partie géré par EDF. Ces zones humides occupent une succession de petits plateaux disposés en escaliers et dominant le lac. Ce sont des mosaïques de marais acides, de tourbières de transition et de couverture en très bon état de conservation en absence de drain et de piste. Elles ont révélé un fort potentiel biologique avec trois espèces protégées : la laîche des bourbiers et la laîche pauciflore en populations abondantes, avec par endroit le trichophore des Alpes. Plus haut, dans des mégaphorbiaies fraîches, des

centaines de pieds de pédiculaires tronquées ont été observés en compagnie du saule glauque, cinquième plante protégée observée sur le site. À signaler également, tout un réseau de sources riches en saxifrage jaune, où a été observé le petit apollon et la présence dans les landes du lycopode des Alpes.

" Les inventaires conduits dans le cadre de la convention avec le CG73 et le CEN Savoie sur ce territoire ont permis une amélioration des connaissances sur les aires de présence et l'état de conservation de plusieurs espèces emblématiques de la flore savoyarde. Certaines, prioritaires pour la région Rhône-Alpes, sont également sur liste rouge nationale. C'est le cas de la pédiculaire tronquée et de la laîche de Magellan, dont les plus grandes populations françaises se trouvent dans le Beaufortain."

Véronique Bonnet Conservatoire Botanique National Alpin



la **vie** du **CEN** Savoie



l est difficile de réduire l'activité d'une année en quelques chiffres. Néanmoins, au-delà d'une appréciation plus qualitative de notre action, ces derniers peuvent nous éclairer sur certaines évolutions ou tendances. À retenir en 2013 : la barre des 1000 ha avec maîtrise foncière est franchie tandis que le niveau des subventions d'investissement comptabilisées a été particulièrement faible.

Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « découvrir » >> « Les sites gérés » par le CEN Savoie, www.cen-savoie.org

2013

Les acquisitions ont représenté plus de 60% des actes mais seulement 1/4 de la superficie, les 3/4 restants faisant l'objet de conventions.

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion				
	Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2013		TOTAL	
	Nombre de nouveaux sites	Superficies nouvelles (ha)	Nombre de sites	Surface en hectares
Sites avec maitrise foncière	2	40	89	1003.5
Marais alcalins et milieux lacustres	1	30.5	55	713.5
Milieux alluviaux	-	3.5	7	81
Tourbières	-	-	3	68
Pelouses sèches	1	3.5	19	134.5
Boisements	-	2.5	5	6.5
Sites en gestion partenariale	-	-	2*	568.5

^{*} hors sites à maîtrise foncière CEN Savoie

Travaux de gestion Contractualisation agroenvironnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site, rubrique « les missions », où vous pourrez découvrir les types de convention et le matériel utilisé pour les travaux.

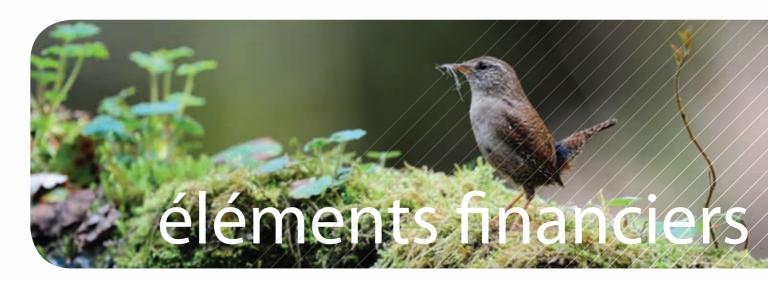
2013

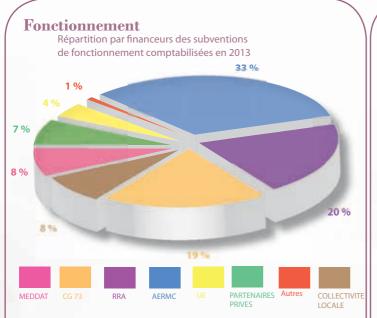
Une expérimentation de « prestation » avec le paturage de 12 ha par un troupeau de 70 brebis.

^{*} Mesures agroenvironnementales territorialisées

	2013	2012	Depuis 1991
Nombre de chantiers	3	3	55
Nombre de personnes	56	35	890
Co	ontractualisatio	n agricole	
		2013	2012
Nombre de nouveaux contrats sur sites CEN		2	3
Surfaces en hectares		2	17.5
Nombre de contrats MAET* sig (compléments ou renouvellem		5	11
Surfaces en hectares		37	119





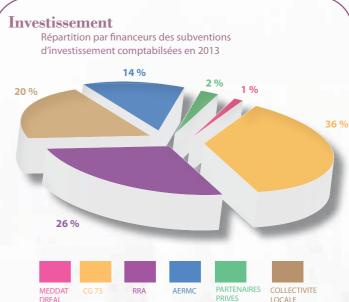


	2013	2012
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2013	1 271 325 €	1 169 830 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2013	763 508 €	650 928 €

Les subventions de fonctionnement ont augmenté de près de 9% entre 2012 et 2013, générant un montant plus important de fonds dédiés au 31/12/2013. Cette progression est en grande partie liée au portage par le CEN Savoie de la dernière tranche du projet RHoMeO.

Les 5 principaux financeurs publics du CEN Savoie (Agence de l'Eau, Etat, Conseil régional, Conseil général, Union européenne) représentent 84 % des subventions de fonctionnement enregistrées. La part provenant des collectivités et autres partenaires est cependant croissante.

Le CEN Savoie a consacré 127 878 € à des prestations externes dédiées aux actions du programme de travail, ce qui représente 5 % des charges de fonctionnement.



2013

174 506 €

2 488 929 €

456 815 €

2012

350 408 €

2 892 687 €

663 387 €

Le Conservatoire comptabilise les engagements des différents bailleurs qui apportent leur soutien sur la base de programme d'actions bien identifiées qu'il réalise ensuite sur une durée de 1 à 3 ans en moyenne.

Subventions d'investissement

Subventions d'investissement

non consommées au 31/12/2013

Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan

comptabilisées en 2013

Les subventions d'investissement enregistrées au titre de la programmation 2013 s'élèvent à la somme de 174 506 €.

Le montant des immobilisations réalisées en 2013 s'élève à la somme de 235 797 € dont 141 826 € pour des travaux de réhabilitation, 48 367 € pour l'exposition « Corridors biologiques », 14 473 € d'acquisition de terrains, 8 965 € de signalétique pédagogique sur les sites et le restant en logiciels et mobiliers divers.

la **vie** du **CEN** Savoie



	1	
Collèges		Canton
	Jean-Paul CLARET	Les Echelles
	René PADERNOZ	Canton de Yenne
CG73	Yves HUSSON	Ruffieux
8	André VAIRETTO	Grésy-sur-lsère
	Eric MINORET	Bourg-St-Maurice
	Gilbert GUIGUE	Pont-de-Beauvoisin
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	Commune d'Aix-les-Bains
	Philippe GAMEN	Commune du Noyer
Associations de protection de la nature	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
	Hubert TOURNIER	LPO
	Gilles RAYE	LPO
Etablissements publics	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
	Joaquim TORRES	Fédération des Pêcheurs
	Claude DUC-GONINAZ	Fédération des Chasseurs
	Emmanuel MICHAU	Parc national de la Vanoise

	Bernard VIU		DDT	
Etat	Olivier PUTOT Puis Laurence THIVEL à partir de janvier 2014		DDT	
Se .	Michel DELMAS		Pers. qualifiée du CG73	
lifiée	Yvette GAME		Pers. qualifiée du CG73	
Michel SAVOUREY			Pers. qualifiée des APN et EP	
Personnes qualifiées	Aurélie LEMEUR		Pers. qualifiée des APN et EP	
	Claude BARTHELON		Pers. qualifiée de l'Etat	
<u> </u>	Emmanuel DE GUILLEBON		Pers. qualifiée de l'Etat	
Le Bureau				
Président		Philippe GAMEN		
Vice-présidents		Hubert TOURNIER		
		Jean-Marc GUIGUE		
		Corinne CASANOVA		
Trésorier		Michel DELMAS		
Secrétaire		Yves HUSSON		

Michel SAVOUREY

Jean-Paul CLARET

Gilles RAYE

Le CEN Savoie obtient l'agrément!

Prévu dans les lois Grenelle de 2009 et 2010, cet agrément vient consacrer le travail accompli par les quatre Conservatoires d'espaces naturels de la région Rhône-Alpes et leurs partenaires depuis plus de 25 ans.

Secrétaire-adjoint

Membre

Il vient surtout proposer un cadre pour l'avenir, en renforçant la légitimité des structures à accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques publiques autour de la biodiversité.

Les activités futures des Conservatoires sont ainsi regroupées dans un Plan d'Action commun aux quatre Conservatoires, qui renforce leurs missions actuelles aux côtés des acteurs locaux, tout en les élargissant, par exemple à la formation et en laissant une large place à l'innovation.





Etudes, suivis scientifiques

- André MIQUET: responsable de l'axe animation territoriale et du service scientifique; territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie:
- Manuel BOURON: chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise;
- **Philippe FREYDIER**: chargé de mission suivis scientifiques et plans de gestion; territoires de Maurienne et Bauges;
- **Jérôme PORTERET**: chargé de mission suivis scientifiques et plans de gestion; territoire Albertville-Ugine;
- Virginie BOURGOIN : chargée de mission plans de gestion ;

Contructualisation foncière et agricole

- Sylvie RIES : responsable de service contractualisation foncière et agricole;
- Lisa BIEHLER: chargée de mission, contractualisation foncière agricole;

Travaux

- Marc PIENNE: responsable de l'axe gestion de site et du service travaux;
- Michaël AURIAS: technicien travaux;
- Sophie BERTRAND: technicienne travaux;

Communication

- Christine GARIN: responsable de service communicationsensibilisation;
- Frédéric BIAMINO : chargé de communication et de documentation ;

Accompagnement territorial

- Virginie BOURGOIN: chargée de mission animation territoriale, Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges, Albanais et Vanoise;
- Christine GARIN: chargée de mission animation territoriale, Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes;
- Lisa BIEHLER: chargée de mission animation territoriale, Maurienne et Cœur de Savoie;

SIG/ Réseau

- Nicolas MIGNOT: responsable de service Système d'information Géographique/ Réseau;
- Alexandre LESCONNEC: chargé de mission Système d'information Géographique/ Réseau;

Administratif

- Régis DICK : directeur ;
- Marianne LA LOGGIA: responsable de service administratif et financier;
- Isabelle BERTHET : secrétaire comptable.

L'équipe, c'est aussi...

Le CEN Savoie a accueilli **Hélène Taunay** en CDD entre novembre 2012 et mai 2013. L'objectif de sa mission était de définir une stratégie en matière d'interprétation et d'accueil du public sur les sites gérés par le Conservatoire.

Par ailleurs, l'équipe a été renforcée par 2 stagiaires :

- Gilles Long a suivi la population de tortues Cistudes réintroduite au nord du Lac, sur la commune de Chindrieux, fin avril 2013;
- Karine Viseur a réalisé l'inventaire des Papillons Maculinea et autres Rhopalocères remarquables sur le territoire de Métropole Savoie.

Enfin, **Marc Isenmann**, ancien géomaticien du CEN Savoie mis à disposition par le CBNA, a achevé sa mission au sein de notre équipe, principalement centrée autour du programme RHoMeO.

Merci à eux quatre pour leur contribution à la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel de la Savoie!













En partenariat technique et/ou financier avec :





































1000m











Philippe Gamen

Conception - réalisation :

Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :

Équipe du CEN Savoie

Photos - illustrations:

CEN Savoie: Frédéric Biamino - Philippe Freydier - Manuel Bouron - Virginie Bourgoin - Sophie Bertrand - Etienne Jobard - Christine Garin - André Miquet - Marc Pienne; CG73

Cartographie:

Service SIG / CEN Savoie

Impression:

Gonnet imprimeur Tél. 04 79 81 07 06

Le CEN Savoie est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

